



**HAL**  
open science

## Introduction. Etat de la question, problématiques de la recherche

Jean-Noël Castorio, Yvan Maligorne

► **To cite this version:**

Jean-Noël Castorio, Yvan Maligorne. Introduction. Etat de la question, problématiques de la recherche. Yvan Maligorne; Jean-Noël Castorio. Mausolées et grands domaines ruraux à l'époque romaine dans le nord-est de la Gaule, 90, Ausonius éditions, pp.9-34, 2016, Scripta Antiqua, 9782356131676. hal-01852385

**HAL Id: hal-01852385**

**<https://hal.science/hal-01852385>**

Submitted on 2 Aug 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Mausolées et grands domaines ruraux à l'époque romaine dans le quart nord-est de la Gaule : état de la question, problématiques de la recherche

*Jean-Noël Castorio et Yvan Maligorne*

Dans le cadre du programme de recherches *RurLand*, financé par l'*European Research Council*, nous nous sommes intéressés, à la demande de Michel Reddé, à la question des mausolées du nord-est de la Gaule. Le terme de mausolée ne doit pas être pris dans son acception la plus stricte : il désigne simplement ici les tombeaux monumentaux, quel que soit leur type, découverts dans la région. Il n'est également pas inutile de préciser que les perspectives explorées dans cet ouvrage sont sensiblement différentes de celles qui l'avaient été en 1993 dans les actes du colloque *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale*<sup>1</sup>, lesquels constituent aujourd'hui encore l'un des points de départ obligés de toute enquête sur les tombes rurales. L'initiateur de cette rencontre, Alain Ferdière, avait en effet demandé aux participants d'examiner tous types de sépultures, des plus modestes aux plus colossales. Dans le cas présent, c'est avant tout aux élites que nous nous intéressons, ou plus exactement, dans la mesure où les tombeaux étudiés dans ce livre demeurent dans leur majorité anonymes, aux individus qui ont fait le choix d'un langage architectural emphatique ou pour lesquels un tel choix a été opéré.

Durant les dernières décennies, les recherches sur les tombeaux monumentaux ont enregistré des progrès parfois spectaculaires. Les découvertes de Sarsina en Cisalpine<sup>2</sup>, les études du sépulcre de Poblucius à Cologne<sup>3</sup>, des édifices funéraires de Beaucaire<sup>4</sup>, de Faverolles<sup>5</sup>, d'Orange<sup>6</sup>, de Bertrange<sup>7</sup> et d'Avenches-En Chaplix<sup>8</sup>, pour ne citer que les monuments les plus considérables et les mieux connus, ont nourri un intérêt constant pour l'architecture funéraire et suscité une recherche approfondie sur l'évolution des formes, sur les modalités de diffusion des schémas architecturaux, mais aussi sur la sémantique de tels édifices, sur le discours que véhiculaient ces imposants tombeaux et sur leur dimension sociologique. C'est sans doute la remarquable synthèse d'Henner von Hesberg qui donne la meilleure idée de

1 Ferdière, éd. 1993.

2 Aurigemma 1963.

3 Precht 1975.

4 Roth-Congès 1987.

5 Février 2000.

6 Mignon & Zugmeyer 2006.

7 Kremer 2009a.

8 Flutsch & Hauser 2012.

ces avancées auxquelles elle a d'ailleurs souvent contribué<sup>9</sup> ; parue en 1992, elle a en outre été complétée, et parfois amendée, par les auteurs de plusieurs ouvrages collectifs récents<sup>10</sup>.

La bibliographie consacrée à ce type de sépulcres est donc aujourd'hui assez longue ; il est toutefois rare qu'elle évoque les liens unissant grands tombeaux et *fundis* dans le monde rural, et c'est précisément la raison pour laquelle nous avons choisi de porter notre attention sur cette question. Que nous insistions sur les domaines et non sur les *uillae* a son importance. La relation entre tombe et *uilla* se manifeste fréquemment en contexte suburbain : des cas bien documentés apparaissent en Italie et à Rome même, mais ce sont alors souvent des *uillae* d'agrément, dépourvues de structures de production et ne semblant pas être placées à la tête d'un domaine. Les exemples qui viennent immédiatement à l'esprit sont les *uillae* de Pompéi longeant la *via dei sepulcri* de la porte d'Herculanum et la *uilla* des *Quintili* à Rome, dont on a peut-être identifié le tombeau sur la *via Appia*<sup>11</sup>.

En Gaule, nombre de grands tombeaux dressés en périphérie des villes devaient abriter les restes de propriétaires terriens, mais nous disposons très rarement de preuves ou même d'indices allant dans ce sens : il faut en effet pour cela que soit conservée une inscription attestant l'exercice de magistratures, et donc une honorabilité dont la terre était le fondement principal. Or cela est rare. Au reste, plusieurs découvertes récentes invitent à la prudence car elles nous révèlent que d'imposants tombeaux périurbains pouvaient avoir été commandés par des affranchis ou même des esclaves<sup>12</sup>. Pour les tombes rurales, le problème se pose dans des termes différents : quand bien même toutes les terres n'appartenaient pas à des particuliers, on considère généralement comme une évidence que ces monuments se dressaient sur un sol qui constituait la propriété du défunt ou de sa famille. La proximité d'une *uilla*, ou à tout le moins d'un bâtiment d'habitation, permet d'asseoir cette conclusion, mais on n'oubliera pas que de tels tombeaux n'étaient pas nécessairement ceux des *domini* et que le domaine pouvait aussi accueillir les sépultures de dépendants.

## LES TOMBEAUX MONUMENTAUX EN CONTEXTE RURAL : UN BREF BILAN HISTORIOGRAPHIQUE

L'étude des tombes comme moyen d'accéder à une meilleure connaissance des propriétaires terriens n'est pas une démarche récente. Le livre qu'Yves Burnand a consacré en 1975 au domaine des *Domitii* d'Aix-en-Provence est exemplaire de ce point de vue : en effet, partant de la fouille d'une tombe à édicule sur podium découverte fortuitement en 1961 à Rognes, à une vingtaine de kilomètres d'*Aquae Sextiae*, et dont trois inscriptions mentionnaient les titulaires, le savant lyonnais avait étendu son enquête au domaine sur lequel se dressait ce *monumentum* ; et, en procédant de la sorte, il était parvenu, pour

9 von Hesberg 1992.

10 En dernier lieu, Moretti & Tardy, éd. 2006 ; Boschung, éd. 2009.

11 Eisner 1986, tombe A25, 55-56.

12 Pour une tombe d'affranchi, voir le tumulus de la nécropole de Fourche-Vieille, à Orange (Mignon & Zugmeyer 2006, 307-318 ; pour la dédicace, Faure *et al.* 1999). Pour un esclave, le tombeau d'un *dispensator Augusti* à Cologne (Eck & von Hesberg 2003). Les deux monuments datent des premières décennies de la période impériale.

reprendre ses propres mots, à “faire revivre non pas l’image d’un personnage isolé, comme on en saisit un certain nombre de manière fugitive au sein d’une masse urbaine, mais l’image plus complète d’un groupe familial bien enraciné dans une région et donnant un exemple tout à la fois de continuité sociale et d’adaptation”<sup>13</sup>.

Ce rapport entre tombe et domaine a été examiné de façon plus systématique par Paul-Albert Février, dans un article intitulé “Villes et campagnes sous l’empire romain” et publié en 1981<sup>14</sup>. Dans une enquête portant sur la Narbonnaise, sur le territoire de la colonie de Lyon, ainsi que sur les x<sup>e</sup> et xi<sup>e</sup> régions d’Italie, il s’était au premier chef intéressé aux épitaphes de notables trouvées en contexte rural ; excluant les inscriptions mises au jour à proximité d’agglomérations secondaires, il avait retenu uniquement les documents faisant mention d’individus ayant exercé des magistratures et des prêtrises municipales, mais aussi le sévirat. L’abondance relative de ce type de sources, particulièrement en Narbonnaise orientale et en Italie du Nord, lui avait permis de démontrer que la vie des notables se partageait dès le Haut-Empire entre la ville dans laquelle ils exerçaient leurs charges et la campagne, où ils possédaient les domaines constituant la source principale de leur richesse et dans le cadre desquels ils s’adonnaient à l’*otium*. Dans le deuxième volet de son article, après avoir examiné les inscriptions, Paul-Albert Février s’était également intéressé aux vestiges architecturaux de tombeaux monumentaux, mais sans s’y attarder trop longuement : en effet, généralement anonymes, et donc non attribuables avec certitude à des notables municipaux, ils ne pouvaient servir efficacement sa démonstration<sup>15</sup>.

Les conclusions de cet article à bien des égards fondateur ont été parfois nuancées ou amendées ultérieurement. On citera par exemple le travail de Michel Christol pour la Narbonnaise occidentale, peu représentée dans l’étude de Paul-Albert Février<sup>16</sup>. La contribution de ce dernier a cependant fait date, et ce sont par exemple ses hypothèses qui ont servi de point de départ à l’enquête que Enrique Melchor Gil a tout récemment consacrée à la péninsule Ibérique<sup>17</sup>.

Quel est l’état de la question pour l’aire géographique concernée par le programme *RurLand*, soit la Gaule Belgique, les deux provinces de Germanie et les franges orientales de la Lyonnaise ? Les très nombreux *monumenta* qui y ont été mis au jour ont été essentiellement étudiés dans une optique architecturale et formelle, la richesse de la région en la matière ayant permis l’élaboration de remarquables études typologiques fondées sur des restitutions et des mises en série<sup>18</sup>. De ces recherches jusque-là dispersées, la somme publiée en 2012 par Markus Scholz offre dorénavant une synthèse extrêmement utile, assise sur des inventaires très étoffés<sup>19</sup>.

13 Burnand 1975, 239.

14 Février 1981.

15 Février 1981, 366 : Les “épitaphes qui, seul[e]s, permettent d’établir la base d’une démonstration”.

16 Christol 2003.

17 Melchor Gil 2013.

18 Entre autres, Andrikopoulou-Strack 1986 ; Numrich 1997.

19 Scholz 2012.

Plus rares sont cependant les travaux qui replacent ces tombeaux dans une perspective sociologique. On citera surtout un article de Ton Derks<sup>20</sup>, dont la démarche s'inscrit dans le droit fil de celle de Paul-Albert Février. Examinant le corpus épigraphique funéraire des *Neruii* (Bavay), des *Tungri* (Tongres), des *Traianenses* (Xanten) et des *Agrippinenses* (Cologne), le savant néerlandais s'est efforcé de trouver dans les épitaphes des informations sur la présence des notables sur le territoire de ces cités, qu'il s'agisse de magistrats ou de décurions. Force est toutefois de constater que la documentation sur laquelle il s'est appuyé est très mince : sur les cinq inscriptions qu'il a prises en compte, une est douteuse – il pourrait s'agir d'une dédicace honorifique –, deux sont remployées et donc coupées de leur contexte monumental primitif, et le texte d'une quatrième a été transmis par un manuscrit ; en définitive, une seule inscription, mise au jour chez les Tongres, livre à la fois des informations sur le défunt, en l'occurrence un décurion, ainsi que sur la situation et la typologie du tombeau, lequel appartient à la catégorie des tumulus.

Nous reviendrons sur cette question, mais cet exemple démontre qu'on ne saurait restreindre le champ de l'étude aux épitaphes ou aux seuls monuments ayant livré une inscription. Du reste, Ton Derks, comme Paul-Albert Février et Enrique Melchor Gil, ne retient que les épitaphes qui mentionnent des charges publiques et attestent le statut de notable du défunt. Mais les détenteurs de magistratures et de prêtrises ne représentent qu'une frange des propriétaires ruraux, celle qui a souhaité et su se hisser jusqu'aux charges publiques ; or, cette frange est fort mal représentée dans notre documentation, comme le montre le tableau de la page suivante, dans lequel nous avons rassemblé les informations sur les épitaphes de notables mises au jour en milieu rural dans l'aire géographique étudiée par le programme *RurLand* (tableau 1). Dans ces régions, si l'on se contentait de ces rares documents pour réfléchir en termes sociologiques sur le groupe que constituaient les maîtres de grands domaines ruraux, on serait pour l'essentiel réduit au silence ; il convient donc d'élargir le propos à tous les indices matériels.

Avant d'en venir aux vestiges architecturaux, qui constituent l'essentiel de la documentation, il faut d'abord dire quelques mots des sculptures, qui peuvent fournir des informations exploitables. Un exemple remarquable nous est donné par une statue mise au jour à Châtenay-Mâcheron, à 5 km au sud-est de Langres, à proximité immédiate du franchissement de la Marne par une importante voie régionale : elle figure un homme revêtu d'une toge et assis sur une *sella curulis* (fig. 1a et b)<sup>21</sup>. Citoyen romain, le personnage exerçait ou avait exercé une charge éminente dans la cité des Lingons, duumvirat ou flaminat<sup>22</sup>. En un tel contexte, la statue provient vraisemblablement d'un tombeau, situé au croisement d'une route terrestre et d'une voie navigable, à un emplacement où il bénéficiait d'une excellente visibilité.

20 Derks 2011, en particulier 115-118 et 132-133.

21 Conservée au Musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye, la statue a été publiée par É. Espérandieu (1911, 326, n° 3361), qui l'identifie comme une statue de "femme drapée, assise sur un pliant". S. Reinach (1917-1921, 240) a quant à lui justement reconnu un "magistrat municipal assis sur un pliant". Nous remercions vivement le Musée d'archéologie nationale et Serge Février de nous en avoir communiqué des clichés et de nous avoir autorisés à les publier.

22 Schäfer 1989, 52-53, pour la *sella curulis* dans les villes de l'Empire.

	Nom de lieu	Cité	Références	Nom du défunt	Titre(s)	Date	Type du tombeau
1	Gex	Séquanes	<i>CIL</i> , XIII, 11 552	–	Pontife (?)	II <sup>e</sup> -III <sup>e</sup> s.	–
2	Thoiry	Séquanes	<i>CIL</i> , XIII, 11 553	–	Édile	II <sup>e</sup> -III <sup>e</sup> s.	–
3	Thoiry	Séquanes	<i>CIL</i> , XIII, 11 554	–	Édile (?)	II <sup>e</sup> -III <sup>e</sup> s.	–
4	Entre Versoix et Genève	Nyon	<i>CIL</i> , XIII, 5006	L. Aurelius Repertus	Décursion	Fin II <sup>e</sup> -III <sup>e</sup> s.	Pilier
5	Prangins	Nyon	<i>CIL</i> , XIII, 5009	C. Iulius Sedatus	<i>Ivir, Flamen Augusti</i>	II <sup>e</sup> s.	Tombe à édicule sur podium
6	Broye-Vully	Avenches	<i>CIL</i> , XIII, 5097 = <i>AE</i> , 1961, 589	L. Camillius Faustus	Sévir augustal	II <sup>e</sup> s.	Pilier
7	Echternach	Trévires	Scholz 2012, n° 719	---] Secu[---	<i>Flamen Martis</i>	I <sup>er</sup> s.	Tombe à édicule sur podium
8	Mersch	Trévires	<i>CIL</i> , XIII, 4030	–	<i>Flamen Martis</i> , Ordre équestre	130-140	Tombe à édicule sur podium
9	Nettersheim	<i>Agrippinenses</i>	<i>CIL</i> , XIII, 7827	–	Décursion	–	–
10	Zülpig-Hoven	<i>Agrippinenses</i>	<i>CIL</i> , XIII, 7918	Masclinius Maternus	<i>Decurio coloniae aedilicius, duumviralis</i>	35 <sup>e</sup>	–
11	Vaulx-les-Cherain	Tongres	<i>AE</i> , 1921, 66 = <i>ILB</i> , 60	Vitorius Caupius	Décursion	III <sup>e</sup> s.	Tumulus
12	Gors Opleeuw	Tongres	<i>CIL</i> , XIII, 3599 = <i>ILB</i> <sup>2</sup> , 21	C. Gracileius Similis	Édile	–	–
13	Saint-Hilaire-sur-Helpe	Nerviens	<i>AE</i> , 1997, 1141	C. Serenius Quartus	<i>Ivir</i>	–	–

Tableau 1. Épitaphes de notables en milieu rural.

Mais ce sont des vestiges des structures funéraires monumentales que nous sommes en droit d'attendre les informations les plus nombreuses. Pour en dresser l'inventaire, nous pouvons nous appuyer sur les recensements de Dennis Graen, qui, dans son ouvrage intitulé *Sepultus in uilla* et publié en 2008, consacre plusieurs chapitres aux provinces du nord-est de la Gaule. Les inventaires réalisés par cet auteur ne sont toutefois pas exhaustifs puisqu'ils n'intègrent que les exemples les mieux documentés ; ils offrent en revanche l'immense avantage de permettre de replacer la documentation dans un cadre géographique large, celui que constitue l'ensemble de l'empire, ainsi que de pouvoir l'inscrire dans la longue durée, l'étude ayant pour bornes chronologiques le II<sup>e</sup> s. a.C. et le IV<sup>e</sup> s. p.C.<sup>23</sup>



Fig. 1a. Châtenay-Mâcheron, statue de notable sur une sella curulis (avec l'aimable autorisation du Musée d'archéologie nationale et domaine national de Saint-Germain-en-Laye, photo MAN, DR).



Fig. 1b. Châtenay-Mâcheron, vue de trois quarts gauche mettant en valeur le siège curule (Serge Février).

Plusieurs travaux permettent de compléter les catalogues de D. Graen. En 1993, Stefanie Martin-Kilcher a ainsi publié, dans les actes du colloque *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale*, un bref bilan des données disponibles à propos de la situation des nécropoles et des tombes rurales en Germanie Supérieure ; elle y évoque le cas de plusieurs structures funéraires monumentales associées à des *fundi*<sup>24</sup>. Plus récemment, en 2011, Jean Krier et Peter Henrich ont, quant à eux, examiné le rapport non seulement topographique, mais également scénographique, existant entre *uillae* et *monumenta* en pays trévire<sup>25</sup>. Bien que leur *corpus* soit plutôt restreint – seize sites examinés au total –, ces deux auteurs n'en parviennent pas moins à distinguer un certain nombre de schémas-types d'organisation et, au passage, nuancent les conclusions auxquelles était parvenu Xavier Lafon dans un texte intitulé "la localisation des monuments funéraires" et paru en 2002 dans le catalogue de l'exposition du musée Henri-Prades de Lattes, *La mort des notables en Gaule romaine* – lequel

24 Martin-Kilcher 1993.

25 Krier & Henrich 2011.

comprend également un fort utile pré-inventaire des tombeaux monumentaux de Gaule dont l'existence est attestée par des substructions<sup>26</sup>.

On peut également tirer profit d'un certain nombre de publications, souvent issues de travaux doctoraux et qui, bien qu'elles abordent le *monumentum* sous un angle purement typologique, n'en ménagent pas moins une place importante au contexte de la découverte de ces tombeaux, ainsi qu'à la relation qu'ils entretiennent avec les structures d'habitat situées à proximité. Outre l'ouvrage de Markus Scholz mentionné plus haut, il faut signaler les recherches de Claire Massart, ainsi que les ouvrages de Wolfgang Ebel et d'Angelika Wigg consacrés aux *tumuli* d'époque romaine mis au jour dans les régions rhénanes et mosellanes, lesquels ont majoritairement été érigés en milieu rural<sup>27</sup> (fig. 2). Citons également le récent article de Markus Siedow sur les "tombeaux-temples" du secteur de Trèves, que l'on rencontre aussi bien dans le chef-lieu de la cité que dans les campagnes alentour<sup>28</sup> (fig. 3).

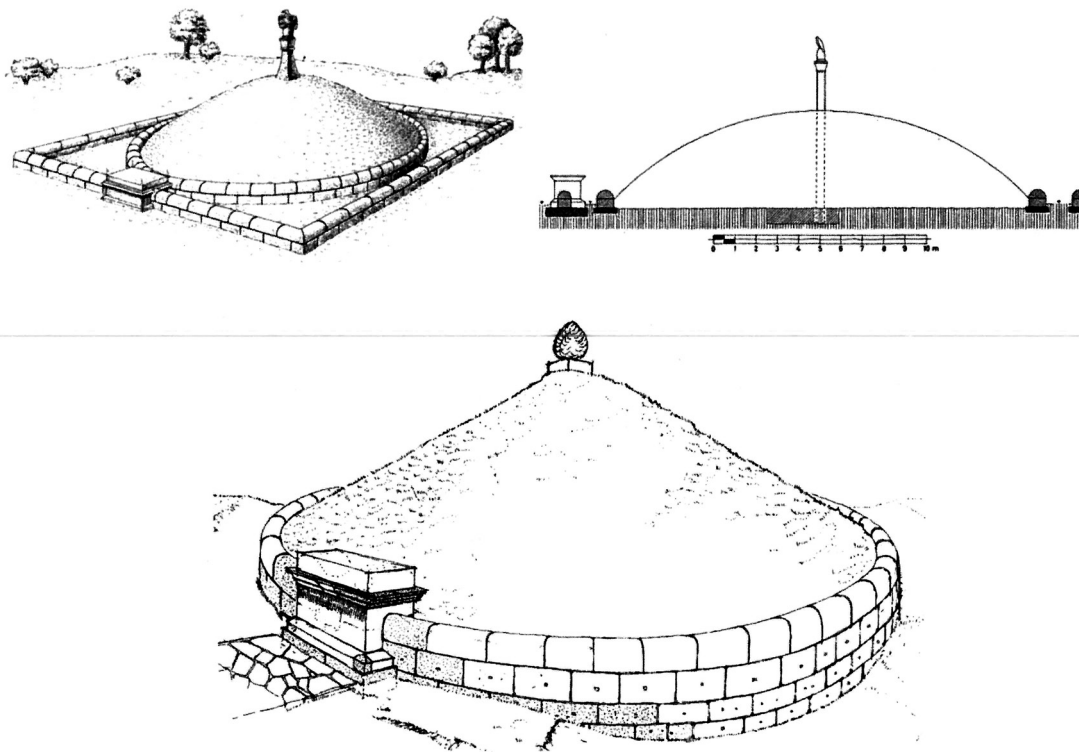


Fig. 2. En haut, reconstitution du tumulus de Siesbach en Allemagne (d'après Römer 1983 et Wigg 1993) ; en bas, reconstitution du tumulus de Grevenknapp au Luxembourg (d'après Thill 1969a). Il n'est pas assuré que ce second tumulus ait été couronné d'une pomme de pin.

26 Lafon 2002.

27 Ebel 1989 ; Wigg 1993.

28 Siedow 2009.



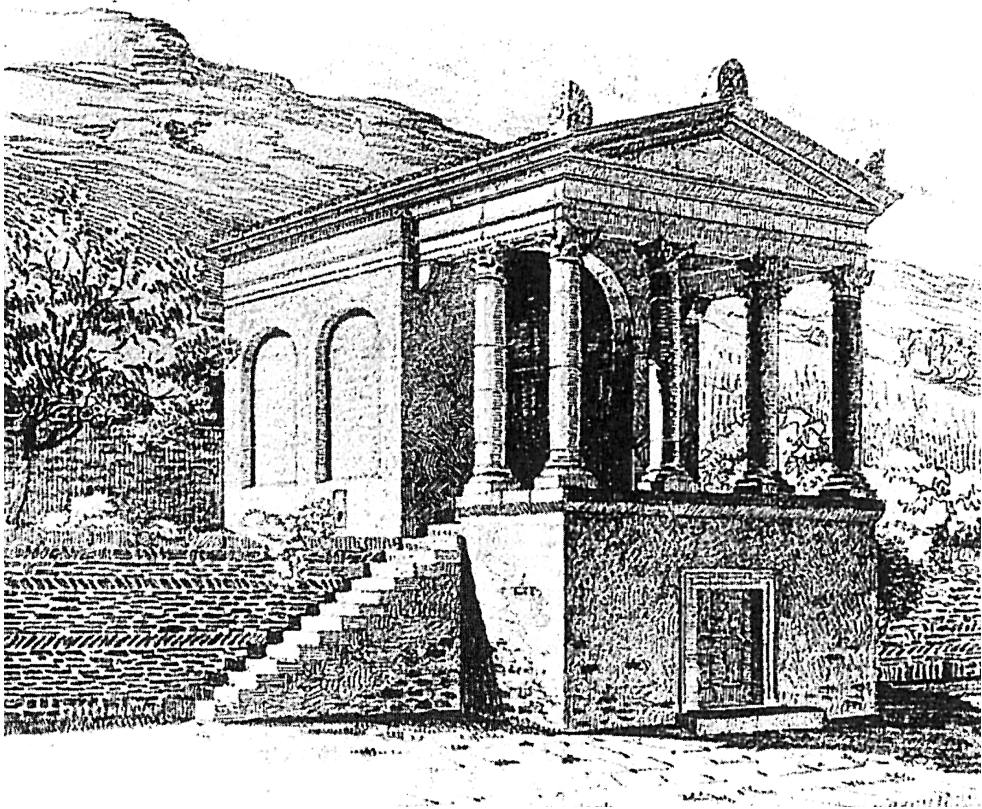


Fig. 3. Reconstitution du "tombeau-temple" d'Igel, près de Trèves (d'après Krencker 1922).

Les différents ouvrages et articles que nous venons d'énumérer permettent de réunir une documentation abondante, mais qui n'est pas sans poser un certain nombre de problèmes. On se contentera ici d'en souligner trois. Le premier résulte de la fréquente absence d'épithaphe associée à ces tombeaux, dont on aura compris qu'elle constitue la principale difficulté à laquelle se heurte le chercheur intéressé par ces monuments. En effet, si, en étudiant les données topographiques, en restituant la mise en scène à laquelle étaient intégrés *uilla* et mausolée, il est possible de restituer les bribes d'un discours, faute de savoir qui en était précisément l'énonciateur et quel était son rang ainsi que son statut social, il demeure difficile de comprendre quelle était la véritable signification de ce dispositif. Bref, du message que véhiculaient ces sépulcres, on a fréquemment le sentiment de ne parvenir qu'à restituer la forme – et parfois à grand-peine –, sans pour autant en comprendre le sens profond. Or, pour sortir de cette impasse, il n'est pas rare que l'on ait proposé, malgré l'absence de *titulus*, d'identifier les possibles commanditaires de ces "mausolées" en faisant appel au témoignage des Anciens. Certains ont ainsi cru reconnaître dans les plus anciennes sépultures monumentales trévires les tombeaux de ces cavaliers indigènes qui servirent dans les armées césariennes, puis augustéennes, et dont Tacite nous livre quelques noms. Il s'agit

là d'hypothèses indémontrables, et il est imprudent, comme l'a souligné Patrick Le Roux lors de la journée d'étude dont rend compte la présente publication, de chercher à toutes forces à mettre en relation les données issues de l'archéologie et celles que nous livrent les sources écrites.

Le deuxième problème que pose cette documentation est celui de l'appréhension des seuils. Les études que nous avons citées s'intéressent surtout aux "mausolées", aux sépulcres colossaux, mais il ne faut pas que cette exigence de monumentalité conduise à fixer des seuils trop élevés. Le foisonnement typologique des tombeaux du nord-est de la Gaule est en effet remarquable. Les travaux récents sur Bertrange et Avenches en ont fourni l'illustration pour des tombes de très grande ampleur, mais, à l'opposé du spectre, on voit des *monumenta* de dimensions plutôt modestes adopter des formules valorisantes. Une tombe inédite mise au jour à Arc-en-Barrois et remontée au Musée d'art et d'histoire de Langres à l'initiative de Serge Février en fournit une illustration frappante. On ne sait trop s'il faut parler de stèle monumentale ou de petit pilier, mais peu importe : c'est bien la tombe à étage qui constitue ici le référent, comme le montre la superposition du socle, de l'édicule, du fronton, ou encore le décor des faces latérales, emprunté à celui de maints piliers monumentaux.

Nous penserions donc volontiers que, pour appréhender de la façon la plus complète possible les choix des élites rurales en matière funéraire, il serait souhaitable d'examiner tous les marqueurs de quelque importance, de l'autel inscrit ou orné à la tombe à édicule sur podium, en passant par le tumulus, le pilier et l'enclos. Il convient également d'être attentif aux structures funéraires de bois, dont de récentes fouilles ont bien montré qu'elles jouaient un rôle non négligeable dans la structuration des paysages funéraires. Songeons, par exemple, aux imposantes superstructures de bois d'époque laténienne mises en évidence dans la région champenoise, il y a de cela maintenant plus de deux décennies, dans les nécropoles d'Acy-Romance et de Thugny-Trugny<sup>29</sup> (fig. 4). Depuis, de tels édifices, datés quant à eux de l'époque romaine, ont été repérés avec régularité dans bien d'autres secteurs, comme par exemple à Feulen<sup>30</sup> (G.-D. de Luxembourg) en terre trévire ou à Mondelange, lieu-dit Schemerten, en territoire médiomatrique<sup>31</sup>.

La troisième et dernière difficulté que pose cette documentation est l'absence de données pour certaines régions, parfois vastes. Pour illustrer ce problème, le mieux est encore de partir d'un exemple concret. Nous avons choisi celui de la Lorraine, qui était autrefois occupée par les cités des Leuques et des Médiomatriques, tout en intégrant quelques portions des territoires trévire et séquane<sup>32</sup>. Ainsi que le démontre le tableau 2, on ne dispose pour ce secteur, pourtant fort riche en vestiges archéologiques, que de très peu de données fiables, correspondant à une demi-douzaine de sites seulement.

29 Lambot *et al.* 1994, 135-141.

30 Schendzielorz 2006, 108.

31 Blouet 1994, tombe 39 ; enclos 89.

32 Castorio 2008.

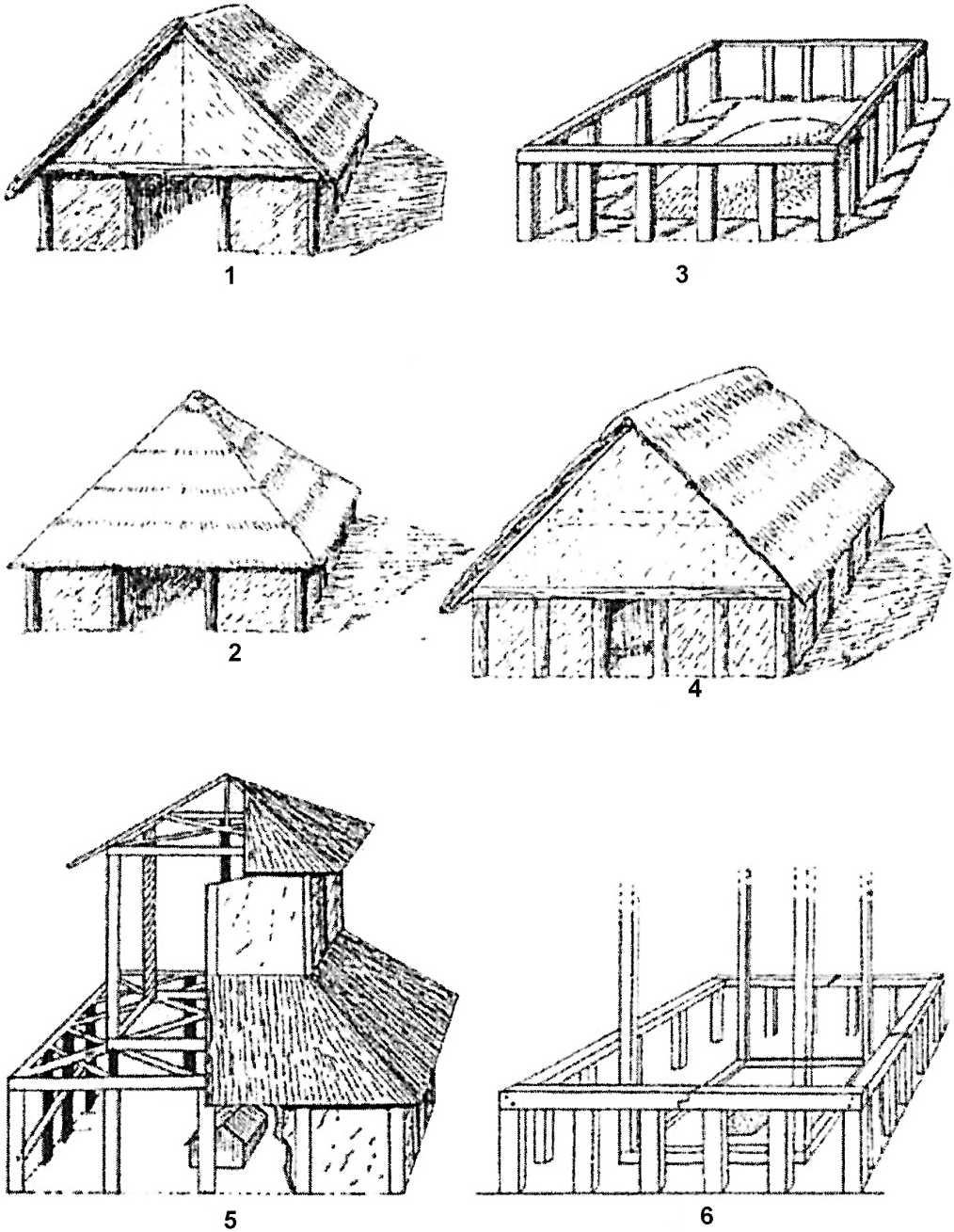


Fig. 4. Hypothèses de reconstitution des sépultures à superstructures de bois champenoises  
(d'après Lambot et al. 1994, 136).

Cité	Lieu	Structure funéraire	Habitat associé	Datation	Bibliographie
Trévires	Longuyon, <i>Bois de la Socque</i> .	Tombeau circulaire de 9,18 m de diamètre.	Luxueuse <i>uilla</i> fouillée au début du XX <sup>e</sup> s. et située à 400 mètres.	1 <sup>er</sup> s.	Collignon 1908.
Trévires	Montmédy, <i>Sous-les-Vignes</i>	Tombe monumentale circulaire, associée à des structures de combustion et à quatre incinérations en coffre de pierre.	<i>Villa</i> fouillée en 1862 et située à 500 mètres.	Haut-Empire.	Jeantin 1861-1863, 1203-1207.
Trévires	Basse-Rentgen	<i>Tumulus</i> d'époque romaine, de plus de 50 mètres de diamètre avec chambre funéraire.	Des vestiges d'habitat ont été repérés à 700 m, mais leur relation au <i>tumulus</i> est incertaine. Celui-ci s'élevait le long de la voie menant de Metz à Trèves.	?	Blaising & Milutinovic 1992.
Médiomatriques	Betting-lès-Saint-Avold	Vestiges sculptés d'une tombe monumentale, peut-être insérée dans un espace funéraire.	Les vestiges d'une <i>uilla</i> ont été reconnus à moins d'un kilomètre, mais la nature de leur relation à la tombe monumentale demeure hypothétique.	?	Prost 1864 ; Abel 1869.
Séquanais	Monthureux-sur-Saône, <i>Les Vignottes</i>	Épitaphe d'un tombeau monumental (CIL, XIII, 4711).	<i>Les Vignottes</i> est également l'emplacement d'une <i>uilla</i> fouillée au XIX <sup>e</sup> s.	Début du 1 <sup>er</sup> s.	Castorio 2004.
Séquanais	Châtillon-sur-Saône	Fragments sculptés et inscrits d'une tombe monumentale (CIL, XIII, 11467).	?	?	Laurent 1863, 352-353.

Tableau 2. Données archéologiques pour une recherche sur les tombeaux monumentaux ruraux, l'exemple de la Lorraine.

Ce tableau appelle par ailleurs plusieurs remarques. La première est que les données qu'il recense sont pour l'essentiel issues de fouilles anciennes, lesquelles ne permettent bien souvent que de se faire une idée très approximative des vestiges exhumés. La deuxième est qu'elles sont très inégalement réparties sur le territoire envisagé, ce qui, à n'en point douter, constitue avant tout une conséquence de l'état de la recherche. La troisième est qu'elles ne permettent nullement de poser des jalons chronologiques fiables, qui permettraient de discerner une évolution dans la relation qu'entretiennent espace des vivants et espace des morts.

À cela, il convient d'ajouter que l'établissement d'un tel inventaire nécessite un important travail de documentation : le nombre de sites d'interprétation problématique, voire franchement douteuse, est en effet très élevé, et pour éviter tout risque de confusion, il est donc nécessaire de revenir systématiquement aux sources originelles, celles qui, les premières, mentionnent la découverte, ainsi que de rechercher les éventuels vestiges de ces structures conservés dans les collections des musées régionaux afin de s'assurer de leur fonction.

Pour la Lorraine, l'enquête démontre ainsi que de nombreux "tombeaux monumentaux" considérés comme d'époque romaine doivent manifestement être écartés de l'inventaire. Parmi eux, on compte ainsi de nombreux *tumuli* mal datés, voire mal interprétés, ayant parfois accueilli des sépultures romaines adventices (Allain, Boust, Launstroff, Rimling, Ugnysur-Moselle, Varnéville). Il peut également s'agir de simples caves, qualifiées à tort d'"hypogées" ou de "caveaux funéraires" (Étreval, Flastroff, Giriviller, Hussigny-Godbrange, Joeuf, Pierre-la-Treiche, Saint-Joire). Enfin, le manque d'informations précises interdit parfois d'assigner quelque fonction que ce soit à des structures architecturées, autrefois pourtant considérées comme ayant eu une vocation sépulcrale (Dombasle-devant-Darney, Housseras, Lavoye). On l'aura compris : la liste des édifices douteux est, *in fine*, bien plus longue que celle des "mausolées" ruraux bien attestés.

Ne pouvant nous appuyer sur une documentation complète et normalisée, il convient donc pour l'instant de renoncer à une appréhension globale de certains des phénomènes qui nous intéressent ici, et bien plutôt de raisonner à partir d'échantillons. C'est là le sens de cet ouvrage, lequel privilégie, il est vrai autant par nécessité que par choix, les approches régionales, voire infrarégionales. Claire Massart s'est ainsi intéressée aux *tumuli* de la cité des Tongres ; Sandy Gualandi, s'appuyant sur un certain nombre de récentes découvertes, propose une étude des édifices funéraires monumentaux lingons, qu'ils aient été mis au jour en contexte rural ou périurbain. Gabrielle Kremer a pour sa part dressé une utile synthèse sur les nombreux *monumenta* ruraux exhumés dans la partie occidentale de la cité des Trévires, correspondant pour l'essentiel à l'actuel Grand-Duché de Luxembourg, quand Daniel Castella a étudié les édifices funéraires helvètes exhumés en dehors des villes. L'équipe réunie autour de Nathalie Achard-Corrompt offre un inventaire très complet des monuments funéraires rèmes et tricasses, qui permettra au lecteur de prendre connaissance de sites à vocation sépulcrale qui n'avaient pour l'essentiel jamais été publiés jusqu'à présent. Inédite est également la fouille de la *uilla* de Damblain et de ses différents pôles funéraires, présentée par Karine Boulanger.

## INTERPRÉTER LES DONNÉES

Que sommes-nous en droit de demander à ces tombeaux ? À quel type de questionnaire pouvons-nous les soumettre ? Il nous semble possible d'identifier trois interrogations principales.

Celle qui regarde la typologie d'abord. Certes, dans le cadre du présent ouvrage, l'approche privilégiée est d'ordre sociologique, et l'histoire des formes ne saurait donc constituer la préoccupation première de l'enquête. Nous ne pouvons cependant exclure totalement cette dimension du champ de notre investigation, ne serait-ce que parce que la morphologie constitue le premier critère de sélection des *monumenta* étudiés ici.

Il n'est ainsi pas sans intérêt d'essayer de déterminer si les commanditaires ont fait partout appel aux mêmes types de tombeaux, et si les choix typologiques sont différents pour les sépultures rurales et périurbaines. De ce point de vue, la situation paraît varier d'une région à l'autre. En territoire lignon, les tombeaux ruraux relèvent d'un répertoire formel documenté dans les nécropoles du chef-lieu et dans celles du *uicus* de Dijon. En revanche,

les concentrations de grands *tumuli* de Gaule Belgique constituent un phénomène avant tout rural, avec toutefois quelques notables exceptions, comme le *Franzenknüppchen* qui, avec son diamètre de plus de cinquante mètres et sa hauteur encore aujourd'hui supérieure à treize mètres, dominait *Augusta Treuerorum* depuis l'éminence – le *Petrisberg* – sur laquelle il avait été érigé<sup>33</sup>.

Les cartes de répartition montrent en outre que des régions données recourent de préférence, aux II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s., à certains types : les *tumuli* chez les Tongres ; les piliers et les *tumuli* chez les Trévires ; les tombes à édicules sur podium chez les Lingons. Les formes de la commémoration funéraire semblent donc soumises à des normes plus qu'à une compétition monumentale frénétique, qui aurait eu pour conséquence d'engendrer une grande variété typologique associée à des variantes hypertrophiées. Il est vrai qu'il faudrait pouvoir mieux prendre en compte la dimension chronologique pour bien mesurer les phénomènes : en l'état actuel de la documentation, il semble néanmoins que les premières décennies de l'époque impériale soient marquées par un certain foisonnement, avec une typologie variée, dans le droit fil de ce que l'on observe dans l'Italie tardo-républicaine et la Narbonnaise augustéenne, alors que cette diversité tend à s'estomper par la suite. Mais ce schéma mériterait très certainement d'être affiné.

Nous évoquions à l'instant la notion de normes, laquelle appelle une autre question : est-il légitime de déduire de l'ampleur d'un tombeau, du recours à certaines formes monumentales ou de l'emploi de tel ou tel élément de vocabulaire ornemental des conclusions de nature socio-économique ? En l'absence de dédicace, il convient d'être prudent ; et même quand les *tituli* subsistent, ils sont loin d'être toujours aussi explicites qu'on le souhaiterait. Pour ce qui est de la taille des tombeaux, rappelons que Werner Eck a bien démontré qu'à Rome, les sépulcres colossaux étaient loin d'être l'apanage des seuls aristocrates<sup>34</sup> ; il s'agit d'ailleurs là d'une illustration parmi d'autres d'un phénomène connu, dont attestent bien des études anthropologiques, celui de la distorsion entre structure sociale et expression funéraire<sup>35</sup>.

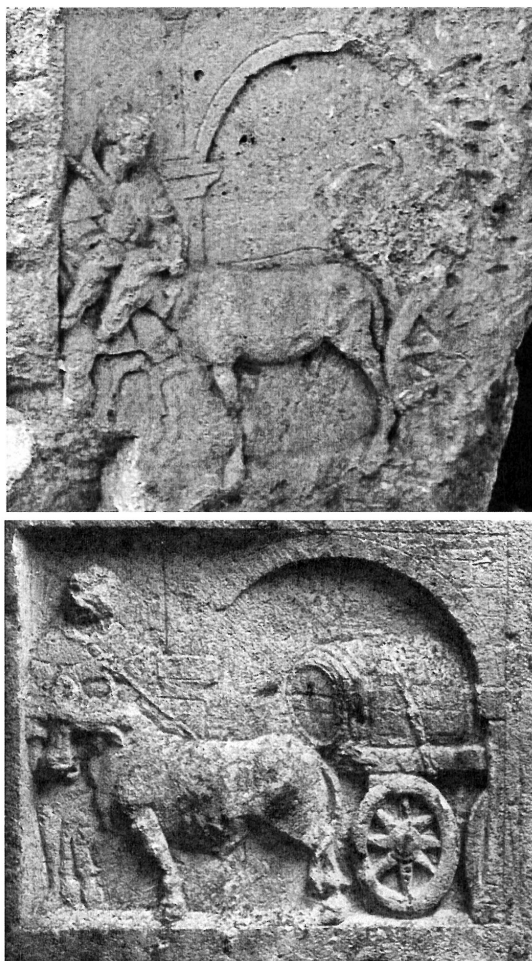
En consultant la bibliographie, on constate que c'est bien souvent du décor figuré des monuments que les archéologues tirent les informations les plus précises sur le statut des défunts et leurs sources de revenus. Les reliefs qui ornent les tombeaux peuvent pourtant se révéler trompeurs. Ainsi par exemple des scènes dites "de métier", qui n'avaient pas nécessairement pour fonction d'illustrer les activités professionnelles ou les sources de revenus du défunt, mais appartenaient, au moins dans certaines régions, à un répertoire de poncifs inlassablement répétés (fig. 5), et progressivement vidés de sens – ou du moins chargés d'un sens tout autre. Il serait dès lors imprudent de vouloir en proposer une lecture trop littérale, ou de chercher à en tirer des conclusions d'une très large portée.

De cela, Michel Reddé avait d'ailleurs apporté la preuve dans son article sur les scènes de métier en Gaule, dans lequel il réfutait magistralement les conclusions autrefois émises par Marcel Renard, et du reste largement reprises plus tard par John Drinkwater dans ses analyses du pilier d'Igel érigé à proximité de Trèves, conclusions selon lesquelles ces représentations

33 Cüppers, éd. 1983, 124-125, n° 51.

34 Eck 1998, 29-40.

35 À ce propos, voir l'introduction d'A. Testart dans Baray *et al.*, éd. 2007, 9-13.



*Fig. 5. Deux scènes de transports identiques, mises au jour à Arlon et à Trèves, en terre trévière (Musée luxembourgeois d'Arlon et Rheinisches Landesmuseum de Trèves).*

témoigneraient de l'émergence, en pays trévière, d'une économie "à tendance capitaliste"<sup>36</sup>. En réalité, ces images, qui apparaissent inchangées sur tous types de supports, des plus modestes aux plus élaborés, ne constituent pas, dans les régions du Nord-Est où elles sont si présentes, les éléments d'un langage propre à une catégorie sociale consciente d'elle-même, à une "bourgeoisie" naissante, comme on l'a parfois un peu trop vite affirmé ; elles témoignent bien plutôt d'une propension beaucoup plus générale à insister sur le travail comme valeur sociale, comme en attestent d'ailleurs à loisir les très nombreuses représentations de défunts figurés en pied ou en buste sur de simples stèles et qui arborent fièrement les outils de leur profession, qu'il s'agisse d'artisans ou de boutiquiers.

36 Voir Renard 1959 ; Drinkwater 1977-1978 ; Reddé 1978.

On pourra se montrer tout aussi sceptique envers une analyse de ces tombeaux en termes de croyances religieuses, quoique cette approche soit encore régulièrement défendue : nous songeons par exemple à l'interprétation du mausolée de Faverolles émise par Gilles Sauron, qui proposait d'y reconnaître une traduction dans la pierre des théories platoniciennes, lesquelles auraient rencontré un écho dans la mentalité gauloise, prétendument empreinte d'un goût particulier pour les spéculations cosmologiques<sup>37</sup>. Dans une étude désormais classique, Ian Morris a bien montré les écueils auxquels se heurtait les lectures de ce type<sup>38</sup>, comme l'avait d'ailleurs fait bien avant lui Arthur Darby Nock dans la recension de l'ouvrage qui devait constituer la Bible de bien des exégètes des tombeaux romains durant l'après-guerre, les impressionnantes *Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains* publiées en 1942 par le savant belge Franz Cumont<sup>39</sup>. Il serait sans doute hors de propos de revenir ici en détail sur les conclusions de ces auteurs, des conclusions d'ailleurs également défendues par Paul Veyne<sup>40</sup>. On écrira simplement que, pour l'aire géographique et culturelle qui nous intéresse, le nord-est de la Gaule, la principale limite à laquelle se heurte une lecture de l'iconographie des sépulcres sur le mode du "tout symbolique" est la suivante : lorsqu'ils empruntent des éléments typologiques ou décoratifs au répertoire gréco-romain, on ne peut presque jamais être assuré que leur sens profond ait été connu et qu'il y avait adhésion aux croyances qu'ils étaient originellement chargés de véhiculer ; par ailleurs, quand ils sont ornés de motifs étrangers à ce répertoire, ce qui est somme toute assez rare, on en est réduit, faute de sources, à d'invérifiables hypothèses quant à leur possible signification. Manifestement, d'autres grilles de lecture doivent donc être privilégiées.

Que l'on s'entende toutefois : ces quelques remarques ne doivent pas inviter au pessimisme. Si les tombeaux ne constituent certainement pas le strict reflet de la société des vivants, ils n'en sont pas moins riches d'informations sur cette dernière et sur sa structuration. Mais à la condition que l'on n'entende pas par structure sociale la simple hiérarchie des rangs et des richesses, et qu'à la suite de Ian Morris, on considère que le concept entretient des rapports de type dialectique avec les notions de culture, de mentalité ou encore d'identité. Il n'est au demeurant pas interdit de proposer quelques interprétations, du moins lorsque le dossier comparatif est bien étayé : ainsi par exemple pour le mausolée de Faverolles.

Il s'agit d'un tombeau imposant, qui donne du type à édicule sur podium une interprétation très monumentale, en intercalant entre le socle et l'édicule un étage intermédiaire, dont le plan octogonal constitue d'ailleurs une parfaite transition entre le carré du socle et la *tholos* sommitale (fig. 6). Mais ces proportions considérables et cette syntaxe complexe s'accompagnent d'une ornementation de médiocre qualité stylistique, en particulier celle qui a trait aux ordres d'architecture. Cela s'explique peut-être moins par un problème de disponibilités financières – hypothèse difficilement compatible avec l'ampleur du tombeau –, que par une incapacité à avoir accès aux praticiens les plus qualifiés, mobilisés en grande partie par les programmes publics qui fleurissaient dans le Centre-Est à cette période.

37 Sauron 2000.

38 Morris 1992.

39 Cumont 1942 ; Nock 1946.

40 Veyne 1985.



Le décor figuré de ce mausolée a incité Simone Deyts à reconnaître un vétéran dans le défunt dont il était chargé de conserver le souvenir : c'est ainsi que cet auteur interprète la *corona ciuica*, plusieurs fois reproduite sur le socle de la *tholos* (fig. 7), et les amas d'armes ornant la colonne qui se dresse au centre de cette même *tholos*<sup>41</sup> (fig. 8). Cette proposition de lecture n'est toutefois pas la seule possible, puisque ces éléments, *corona ciuica* et armes, font partie depuis l'époque augustéenne d'un répertoire officiel qui, Paul Zanker l'a bien montré, est souvent repris dans la sphère privée sans qu'on puisse rien en déduire de manière mécanique à propos de l'identité des commanditaires<sup>42</sup>. Ici, c'est en réalité surtout l'accumulation de ces symboles qui pourrait être signifiante, comme le fait qu'ils apparaissent tous sur la *tholos*, donc sur la structure qui accueillait l'effigie du disparu. Les constructeurs ont repris en le modifiant un thème fréquent de l'iconographie triomphale : la colonne chargée d'armes évoque en effet immanquablement un trophée, devant lequel se dresse fréquemment un barbare captif, lequel peut être présenté par son vainqueur, dans une formule qui admet plusieurs variantes<sup>43</sup> ; ici, le barbare est absent – et il n'y a évidemment pas lieu de le restituer – mais le lien entre le *togatus* et le symbole de victoire est conservé.

La deuxième interrogation à laquelle nous devons soumettre notre documentation porte sur la localisation précise du tombeau, ainsi que sur les rapports qu'il entretenait avec son environnement. Nous pouvons nous appuyer sur les conclusions auxquelles sont parvenus Jean Krier et Peter Henrich à partir de l'exemple trévire : l'objet de leur article était d'examiner de manière aussi fine que possible l'environnement du tombeau, pour déterminer si possible quelles relations son commanditaire avait souhaité établir entre l'édifice et les autres éléments constitutifs du paysage alentour<sup>44</sup>. A-t-il privilégié le lien avec la *uilla* – comme à Goeblingen chez les Trévires, où un tombeau circulaire se dresse à 8,50 m de la façade de la *uilla*, ou à Bierbach (fig. 9) ? A-t-il voulu profiter du passage d'une voie, ou a-t-il élu un site remarquable et visible de loin ? En bref, privilégie-t-on le lien avec la *uilla* ou la visibilité par le plus grand nombre ?

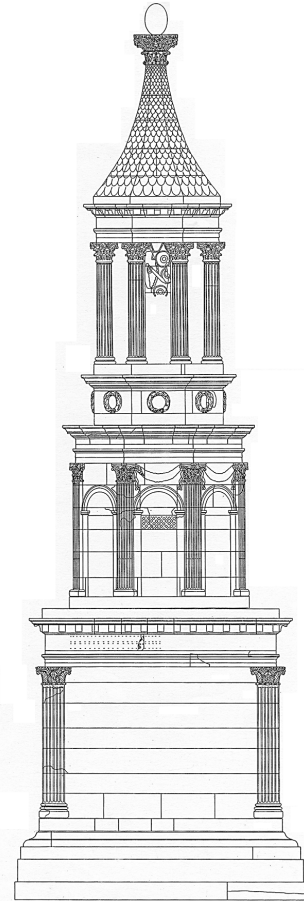


Fig. 6. Faverolles, reconstitution graphique du mausolée (Serge Février).

41 Deyts 2006.

42 Zanker 2002, 83-85.

43 Gros 1981, 161.

44 Krier & Henrich 2011.



Fig. 7. Faverolles, corona ciuica ornant le socle de la tholos (Yvan Maligorne).



Fig. 8. Faverolles, la colonne ornée d'amas d'armes qui occupait le centre de la tholos (Yvan Maligorne).

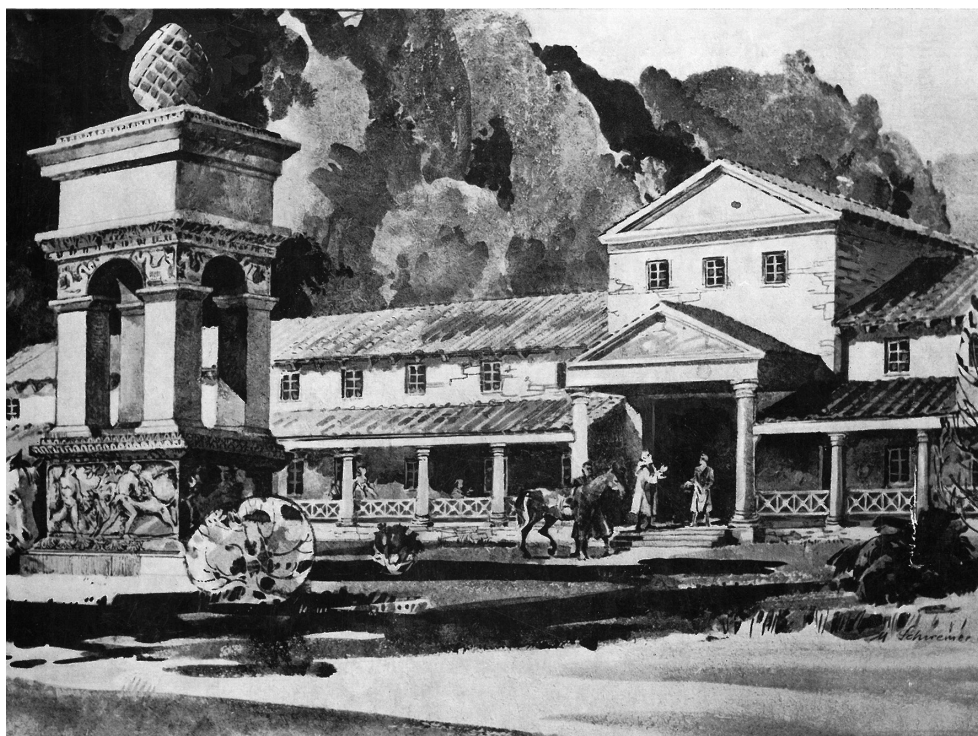


Fig. 9. Reconstitution de la villa et du tombeau de Bierbach, dans la Sarre (d'après Kolling 1968).

Des schémas remarquables se distinguent, comme à Nennig (fig. 10), où une très grande *uilla*, une longue *ambulatio* et deux *tumuli* forment une ample séquence monumentale, qui s'étalonne en profondeur et prend tout son sens depuis la Moselle<sup>45</sup>. Quand la relation entre une *uilla* et un tombeau est assurée, il faut donc en tirer parti, et essayer de déduire de l'examen de la maison, de sa superficie, de ses structures de représentation, de la présence éventuelle d'un habitat secondaire attribuable à un *uilicus* ou à un *procurator*, des informations sur le niveau social du commanditaire. L'exemple de Nennig est particulièrement éclairant de ce point de vue, mais, hors de notre domaine d'étude, on peut également prendre appui sur les résultats stimulants obtenus par Dominique Tardy et Jean-Louis Paillet à Saint-Merds les Oussines<sup>46</sup>.

Les grands tombeaux contribuaient à la monumentalisation et à la scansion des paysages ruraux, avec les sanctuaires, les tronçons aériens des aqueducs, les *uillae*, et dans une moindre mesure les bornes milliaires ; ils constituaient des marqueurs, des points de repère aisément identifiables par le voyageur. Pour les plus complexes d'entre eux, et surtout pour ceux qui étaient au moins partiellement pétrifiés, ils ont imposé l'intervention d'une main d'œuvre spécialisée, pas nécessairement abondante<sup>47</sup>, mais qui devait se déplacer pour répondre aux commandes.

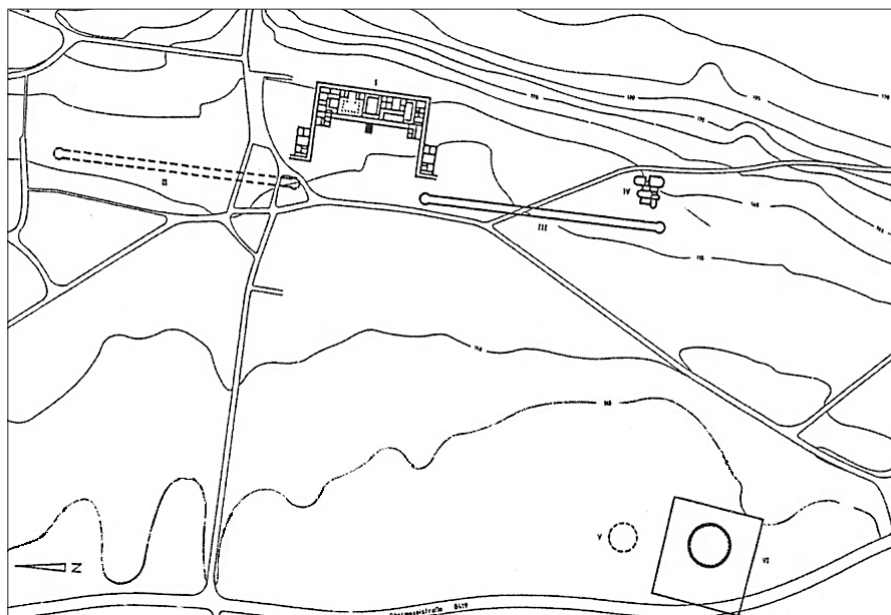


Fig. 10. Nennig, les composantes d'une grande *uilla*. I : la demeure. III : *ambulatio*. IV : balneum. VI : *tumulus* (d'après Krier & Henrich 2011, 227).

45 Graen 2008, 395-397 ; Krier & Henrich 2011, 227.

46 Paillet *et al.* 2006.

47 La seule estimation précise que nous connaissons est le fait de Jean-Claude Bessac, qui reconnaît dans la réalisation de la tombe à édicule sur podium de Beaucaire la "main" de deux tailleurs de pierre pour les structures, d'un seul sculpteur pour l'ensemble de la décoration de ce *monumentum* pourtant imposant : Bessac 1987, 50-51.

Le dernier questionnement se situe dans le prolongement du précédent, puisqu'il porte sur les raisons qui ont présidé au choix de l'emplacement des sépulcres monumentaux. Nous l'avons souligné en introduction, en limitant l'enquête aux tombeaux ruraux, nous écartons toute une catégorie de grands propriétaires terriens, ceux qui ont reçu une sépulture périurbaine, près du chef-lieu où ils exerçaient leurs charges publiques et avaient l'obligation de posséder une *domus*. En conséquence, l'une des questions essentielles que soulève notre étude est celle des motifs qui ont poussé certains membres de l'élite à privilégier la campagne plutôt que la ville pour accueillir leur dernière demeure.

Plusieurs travaux récents se sont penchés sur cette question et ont avancé des éléments d'explication à partir de la documentation livrée par d'autres aires géographiques. Henrik Mouritsen, en particulier, a montré comment les élites de Pompéi avaient déserté les nécropoles périurbaines au profit de leurs domaines, dans lesquels elles n'érigeaient d'ailleurs que des tombes peu monumentales. Quant aux nécropoles urbaines, à partir du milieu du 1<sup>er</sup> s., elles sont presque exclusivement peuplées de tombes d'affranchis<sup>48</sup>. Ce retrait des familles de l'élite sur leur domaine rural, cet "exode", pour reprendre le terme employé par H. Mouritsen, est assorti d'une moindre ampleur des tombeaux et d'un refus de s'engager dans une compétition monumentale. L'hypothèse d'un abandon des nécropoles urbaines aux affranchis est reprise par Enrique Melchor Gil dans sa récente contribution sur la péninsule Ibérique<sup>49</sup>. Dans ce cas, cependant, le modèle interprétatif n'est pas étayé, nous semble-t-il, par une enquête systématique prenant en compte les nécropoles urbaines : l'auteur ne s'intéresse qu'à l'une des manifestations du phénomène, la présence de tombes rurales, d'ailleurs en nombre assez modeste.

Ces schémas, qui mettent au premier plan la dimension chronologique, doivent encore être testés dans nos régions. Mais leur transposition pose d'emblée un problème particulier : on sait que les choix des commanditaires gaulois n'ont pas évolué de la même façon qu'en Italie ; la monumentalité ne décroît pas après le milieu du 1<sup>er</sup> s., et l'on ne note pas d'introversion généralisée de la tombe, contrairement à ce qui se produit dans la péninsule<sup>50</sup>.

De cette évolution différente des tombeaux en Italie et dans les provinces gauloises, un processus clairement mis en lumière par Paul Zanker il y a plus de vingt ans, nous pouvons citer un exemple frappant à Langres, où peut être restitué, à partir de quelques dizaines de blocs, un enclos funéraire datant du tout début du 11<sup>e</sup> s.<sup>51</sup>. Ce type de structures est très répandu dans la péninsule italique à la même époque. Mais alors que les enclos italiens n'adressent aucun message à l'extérieur, constituant ainsi l'une des illustrations les plus éloquents du processus d'introversion des tombeaux, l'exemple lingon est animé d'arcades qui accueillent des reliefs et il porte une inscription en lettres monumentales ; en bref, il affiche un discours adressé à l'extérieur et relève, en cela, des mêmes intentions que les tombeaux du 1<sup>er</sup> s., qui puisaient dans une typologie différente. Cette extraversion, dont les dizaines de piliers des régions rhénanes offrent une parfaite démonstration, prouve que les

48 Mouritsen 2005, 38-63.

49 Melchor Gil 2013.

50 Zanker 2002, 154.

51 Ce monument est en cours de publication par Serge Février et les auteurs de la présente contribution.

élites des provinces gauloises n'ont pas adopté les mêmes comportements, ni fait les mêmes choix que leurs homologues de la péninsule italienne. Ou, plus exactement, que s'ils les ont finalement adoptés, ce n'est que très tardivement, ainsi qu'en témoigne la série de "tombeaux-temples" mis au jour dans la région trévire et dont les exemples les plus précoces remontent au plus tôt à l'extrême fin du III<sup>e</sup> s., quand ils apparaissent à Rome dès les dernières années du I<sup>er</sup> s. Citons notamment le *Grüthenhäuschen* d'Igel, près de Trèves, dont la datation n'est pas bien établie<sup>52</sup>, mais ne saurait être antérieure à la seconde moitié du III<sup>e</sup> s., ainsi que les deux édifices de ce type de Nehren, dont le second, fouillé dans les années soixante-dix, remonte pour sa part à la fin du IV<sup>e</sup> s.<sup>53</sup>.

Cet exemple nous met en garde contre toute tentative de transposition mécanique au nord-est de la Gaule de processus attestés dans d'autres parties de l'Empire, fût-ce dans la métropole. De fait, une enquête sur l'espace géographique concerné par le programme *RurLand*, conduite à partir des recensements de M. Scholz, n'autorise pas, notamment en raison de la minceur du dossier épigraphique, à postuler un processus d'abandon des nécropoles périurbaines par les élites au profit de leur domaine. En l'état actuel de la documentation, aucun mouvement ne se dessine avec clarté. Tout au plus peut-on noter que durant l'Antiquité tardive, principalement à partir du début du IV<sup>e</sup> s. semble-t-il, on assiste, au moins dans la région trévire, à la réapparition en milieu rural d'hypogées et de chambres funéraires riches en mobilier et parfois somptueusement décorés, comme à Ehrang près de Trèves par exemple ; le phénomène n'est toutefois pas propre aux campagnes.

Comme le choix d'un type monumental, l'élection d'un emplacement pour un *monumentum* dépendait de facteurs nombreux : la recherche éventuelle de visibilité ; les disponibilités financières ; l'encombrement des nécropoles urbaines. Ton Derks rappelle ainsi qu'un tombeau rural situé sur la *fundus* du titulaire dispensait de l'achat d'une parcelle de terrains suburbains sur lesquels devait peser une lourde spéculation foncière, et où les emplacements les plus valorisants – à proximité des portes ou des accès – devaient être très tôt occupés ; il souligne à juste titre qu'un *monumentum* situé à proximité d'une *uilla* confortait et accroissait la valeur symbolique de la demeure, incarnation du statut aristocratique de la famille<sup>54</sup>. La séquence monumentale de Nennig, déjà évoquée<sup>55</sup>, procède sans doute de ce type d'intentions, l'ample scénographie projetant littéralement au premier plan un impressionnant tumulus de 44,50 m de diamètre ; à Bierbach (fig. 9), le dialogue entre demeure et tombeau est encore plus direct, puisque le second se dresse rigoureusement dans l'axe de la salle centrale de la *uilla*, probablement un *oecus*<sup>56</sup> : c'est donc un baldaquin funéraire qui s'offrait aux regards des invités du *dominus*, ce face-à-face associant, en un saisissant raccourci, ces deux pratiques centrales dans l'idéologie aristocratique qu'étaient le banquet et la vénération des ancêtres.

52 Krencker 1922 ; Faust 2001.

53 Krencker 1924 ; Eiden 1982, 65-67, fig. 51-53.

54 Derks 2011, 115-117.

55 Voir supra, n. 45.

56 Graen 2008, 398-399.

Dans l'idéal, le choix portait sur un lieu chargé d'une signification particulière, d'un pouvoir d'association et d'évocation, comme l'a récemment rappelé Pierre Gros en invoquant une éloquente notation de Cicéron<sup>57</sup>. Les mécanismes qui sont à l'œuvre dans ces processus ne sont restituables avec quelque précision que dans les cas les mieux renseignés, ceux pour lesquels on dispose à la fois de sources épigraphiques et d'une excellente connaissance de l'environnement de la tombe ; toutefois, dans un contexte *a priori* moins favorable, il est possible d'entrevoir l'importance particulière accordée à un lieu précis, ainsi qu'en témoigne l'exemple des monuments d'Avenches "En Chaplix", présenté par Daniel Castella.

Il convient enfin de garder à l'esprit que les tombeaux ne sont que l'une des composantes du répertoire dont les élites disposaient pour perpétuer leur souvenir : les évergésies monumentales, les dédicaces dans les sanctuaires publics – autant d'éléments qui relèvent de l'autoreprésentation –, mais aussi les dédicaces honorifiques, formaient un réseau de signes qui assurait la présence de ses membres dans l'espace urbain et leur permettait d'investir d'autres endroits que ceux où était érigée leur sépulture. De surcroît, il n'est pas impossible que certains aient bénéficié à la fois de cénotaphes urbains et de tombeaux ruraux.

#### GRANDS TOMBEAUX ET RITUEL FUNÉRAIRE

Nous voudrions conclure en soulignant un point qui nous paraît important. Si cet ouvrage a essentiellement pour objet d'examiner la relation entre "mausolées" et domaines dans les campagnes, l'optique choisie ne doit pas faire oublier que pour comprendre les grandes structures sépulcrales, il est également nécessaire de les replacer dans un contexte plus large encore, qui tienne compte de l'ensemble des données funéraires recueillies en milieu rural. Du reste, rappelons que l'érection d'un *monumentum* n'était jamais qu'une étape, certes l'une des plus ostensibles, mais néanmoins une étape seulement du rituel funéraire, ainsi que le démontre parfaitement le fameux document que l'on a coutume d'appeler "le testament du Lingon"<sup>58</sup>.

Les potentialités d'une telle mise en perspective, nous voudrions simplement les suggérer ici, en nous fondant sur le résultat de recherches menées dans la partie occidentale de la cité des Trévires. Comment sont apparus, dans cette région, les grands sépulcres ruraux "à la romaine" ? À cette question, on répond généralement en arguant de la "romanisation" des élites, qui auraient adopté les formes d'ostentation funéraire du conquérant par un simple mouvement d'imitation. Or les données dont on dispose aujourd'hui laissent penser que les processus à l'œuvre ont pu être nettement plus complexes.

Comme le rappelle Gabrielle Kremer dans sa contribution, on assiste à une rapide redéfinition du rituel funéraire des élites dans cette région entre les décennies qui précèdent immédiatement la guerre des Gaules et l'époque flavienne. La riche sépulture mise au jour à Clemency, sur le territoire de l'actuel Grand-Duché de Luxembourg, constitue le meilleur

57 Gros 2006, 40-41, qui cite Cicéron, *De Finibus*, 5.1.2 : "Il y a dans les lieux une telle puissance de rappel que, non sans raison, ils ont été utilisés pour créer un art de la mémoire". (Ces réflexions lui sont inspirées par une visite de l'Académie).

58 Sur ce document, Le Bohec 1991b.

exemple de la première étape de cette évolution<sup>59</sup>. Datée de La Tène D2a, soit, d'après la chronologie régionale, d'une période allant de 80 à 55 a.C. environ, elle est située en milieu rural isolé. Sa première caractéristique est la monumentalité, tant intérieure qu'extérieure. Elle était en effet constituée d'une vaste chambre funéraire à charpente de bois, recouverte d'un tertre d'un imposant diamètre, le tout étant inscrit dans un enclos quadrangulaire fossoyé. Sa deuxième caractéristique est la richesse du mobilier déposé dans la chambre funéraire, lequel est notamment constitué d'objets importés du monde méditerranéen. Sa troisième caractéristique est enfin l'abondant matériel mis au jour dans les structures annexées à la sépulture proprement dite, qu'il s'agisse du bûcher ou d'un «pavé» fait de tessons d'amphores, lesquels attestent de la somptuosité des funérailles ainsi que de celle des cérémonies du culte funéraire.

La tombe de Clemency est la plus ancienne d'une série de sépultures qui, à l'image de celles exhumées à Goebange, démontrent qu'à la fin de l'époque laténienne, et encore au début du règne d'Auguste, les tombes de l'élite trévière se caractérisent avant tout par une ostentation que l'on peut qualifier d'"accumulation", laquelle prend en particulier la forme d'importants dépôts funéraires qui envahissent parfois littéralement la chambre sépulcrale (fig. 11 et 12). Ce phénomène n'est d'ailleurs pas propre à la seule région trévière, ainsi qu'en témoigne le groupe de tombes dites "privilegiées" mis au jour sur le territoire de l'ancienne cité des Bituriges, dans le centre-ouest de la Gaule et dont le plus ancien exemple remonte au milieu du 1<sup>er</sup> s. a.C.<sup>60</sup>. Pour l'expliquer, il est tentant de recourir à la grille d'interprétation théorique élaborée par l'archéologue britannique Ian Hodder : dans un article publié en 1979, et fondé sur un faisceau de comparaisons empruntées à la recherche anthropologique, ce dernier proposait en effet de corréliser le rythme d'évolution du rituel funéraire avec le plus ou moins haut degré de "stress" des sociétés<sup>61</sup>. Ainsi, plus la pression extérieure sur ces dernières serait importante, plus celles-ci accentueraient certains aspects de leur rituel afin de bien marquer leur identité face à leur voisins et éventuels adversaires. Que l'on assiste à un phénomène comparable dans les décennies qui précèdent la conquête romaine de la Bretagne par les généraux de Claude en 43 p.C., ainsi qu'en témoigne le groupe dit "de Welwyn", concentré dans le sud-est de l'Angleterre actuelle, essentiellement dans l'Herefordshire et l'Essex, semble de nature à valider cette hypothèse<sup>62</sup>.

Quoi qu'il en soit, dans l'ouest trévière, dès l'époque médio-augustéenne, le mobilier de ces sépultures "privilegiées" tend à s'appauvrir, en se limitant à quelques objets de prestige seulement. Mais le phénomène crucial, nous semble-t-il, est qu'à la même époque, on voit apparaître dans certaines nécropoles rurales collectives, lesquelles n'étaient manifestement pas celles des catégories les plus privilégiées de la société trévière, des tombes très riches en offrandes, parfois associées à des structures monumentales de bois. C'est notamment le cas dans la nécropole de Feulen (G.-D. de Luxembourg), publiée en 2006 par Sebastian Schendzielorz (fig. 13). La tombe 80 mise au jour dans cet espace funéraire associe ainsi monumentalité intérieure et extérieure ; et l'on retrouve dans son dépôt certains des

59 Metzler *et al.* 1991.

60 Ferdière & Villard 1993.

61 Hodder 1979.

62 Ferdière & Villard 1993, 238-243.

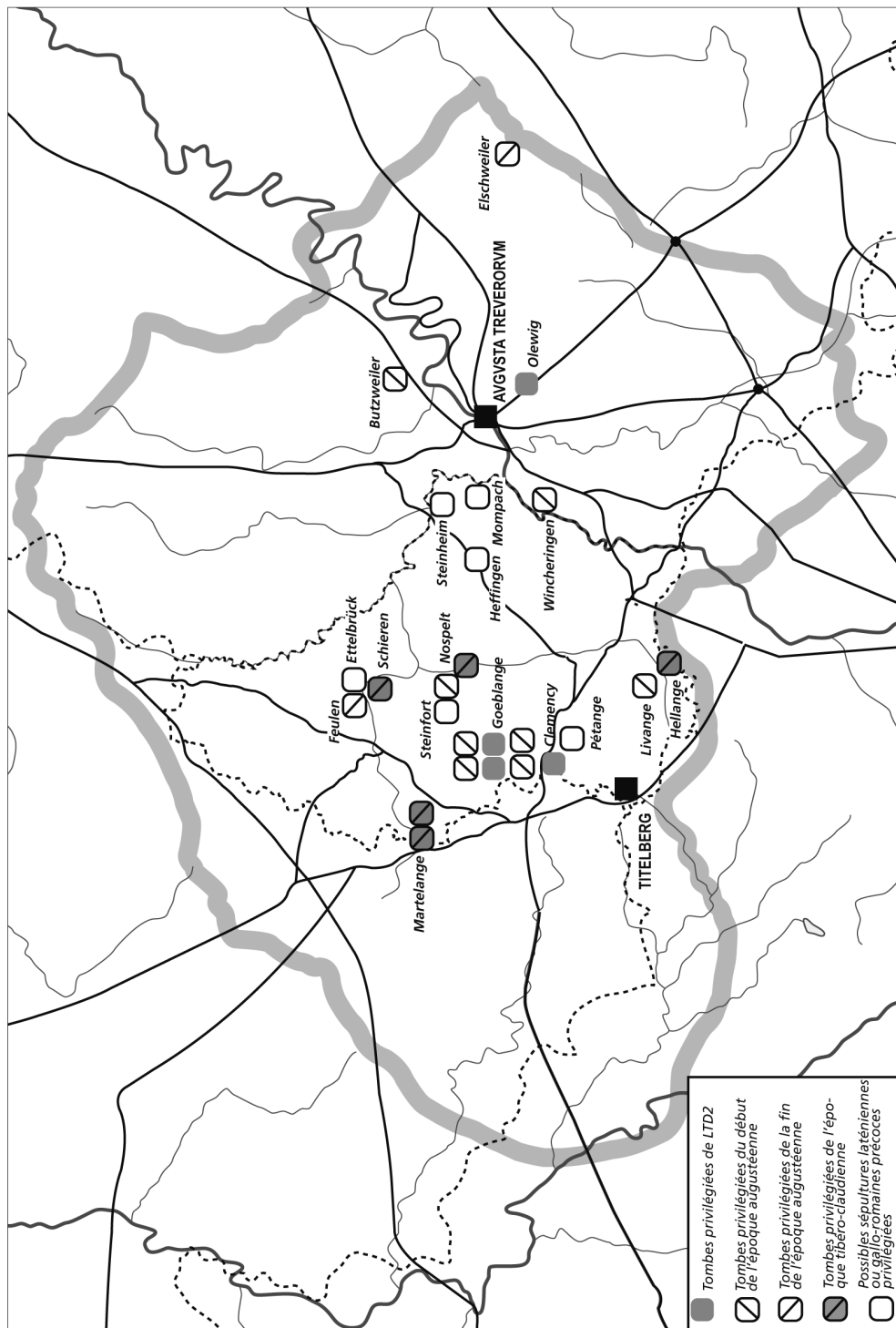


Fig. 11. Localisation des sépultures dites "privilégiées" de la cité des Trévires.



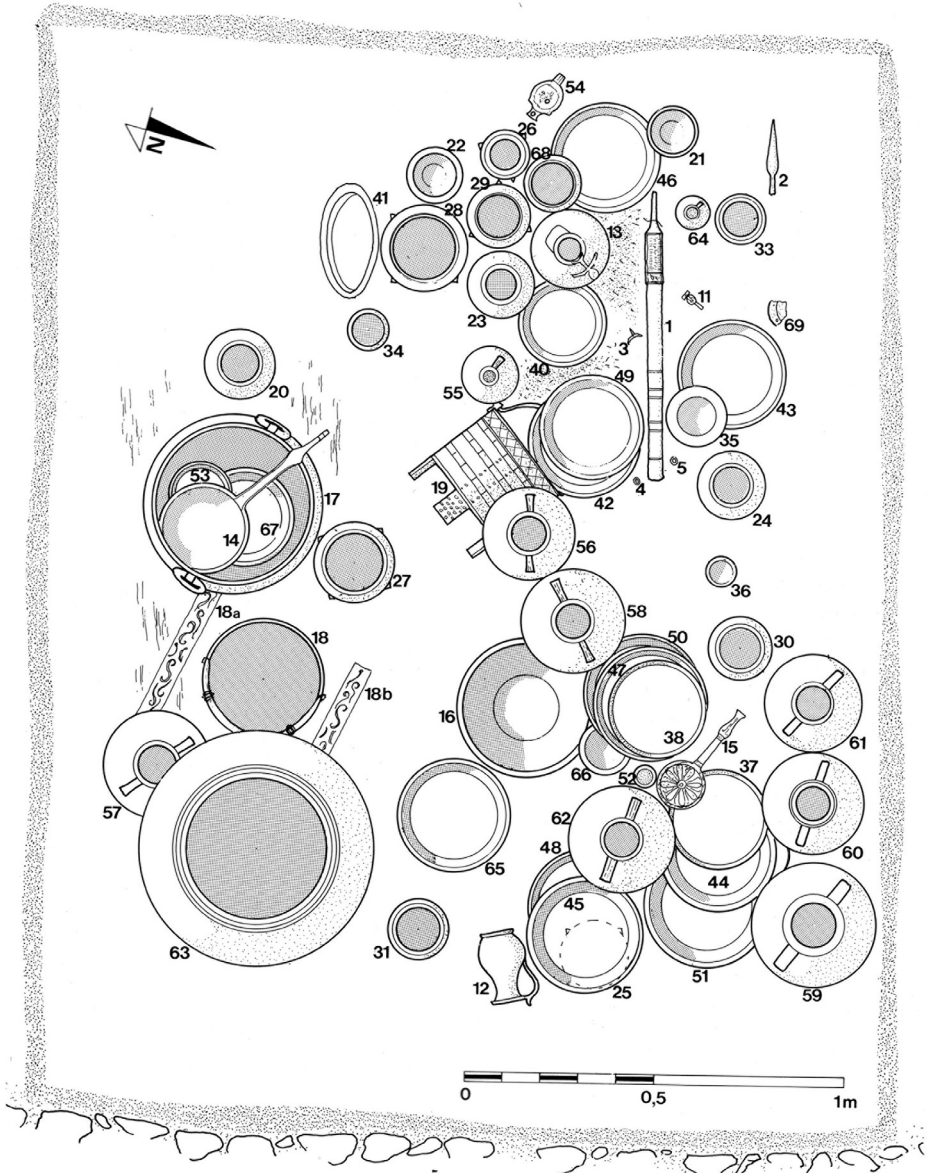


Fig. 12. Reconstitution de la chambre funéraire de la tombe B de Goebange au Luxembourg (d'après Trier 1984, 91).



Fig. 13. Plan de la nécropole de Feulen, Grand-Duché de Luxembourg (d'après Schenzzielorz 2006, 108).

“marqueurs” qui contribuent à définir les tombes “privilégiées”, notamment la présence de mobilier importé et d’armes brûlées avec le défunt. Si l’on est encore bien loin de la richesse qui caractérise les tombes de Clemency ou de Goebange, il n’en demeure pas moins que cette sépulture démontre que les formes par lesquelles l’élite rurale manifestait autrefois sa puissance ne lui sont plus exclusivement réservées.

Dans l’article que nous avons cité plus haut, Ian Hodder insistait sur le fait qu’il n’est pas que les pressions extérieures qui puissent entraîner une redéfinition du rituel funéraire des élites ; dans une société en recomposition socio-économique, les catégories sociales dominantes, menacées par l’émergence de groupes concurrents, peuvent également être amenées à agir de la sorte, pour réaffirmer de manière symbolique leur magistère. Quelle que soit la valeur que l’on prête à ce genre de théories à valeur générale, il ne nous semble pas interdit de nous demander si l’adoption du tombeau colossal de type romain ne témoigne donc pas autant d’un processus de compétition sociale au sein de la cité que d’une adhésion spontanée et naturelle à la “romanité”, et si les anciennes élites, ayant perdu le monopole de certaines formes d’ostentation, n’ont pas alors recomposé leur rituel funéraire en adoptant notamment le modèle du “mausolée” rural à la romaine, lequel est précisément l’objet des investigations entreprises par les auteurs de cet ouvrage.